



Stock CO₂

LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · REBOISEMENT

Le bois de Grébille

Villy-le-Moutier · Côte-d'Or (21)



Au cœur de Bourgogne-Franche-Comté, ce projet de reboisement s'étend sur 15 hectares dans la commune de Villy-le-Moutier. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 2 093 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

15 ha

reboisés

PLANTS

19 950

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU

2 093 t

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2021

le 11 août

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement forestier en dépérissement.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante 3 essences (chêne rouvre, érable sycomore et érable plane) pour diversifier le nouveau peuplement.

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Érable sycomore

Acer pseudoplatanus

Photo : Dominic Nelson, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Érable plane

Acer platanoides

Photo : Dietmar Rabich, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 11 août 2021 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

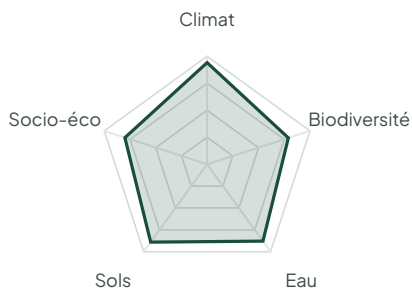
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

94 / 100

Grâce à la présence de Chêne rouvre / sessile (*Quercus petraea*), Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), Érable plane (*Acer platanoides*), ce projet bénéficie d'un fort...

Biodiversité

79 / 100

La diversité des essences (3 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

88 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

89 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

80 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

1,1 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 1,1 année de travail forestier à temps plein (entre 0,9 et 1,8), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **1,1 ETP-année (entre 0,8 et 1,8)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **58 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **0 heures** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 172 ans), non comprise ci-dessus : **0,8 ETP-année (entre 0,5 et 1,5)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **1,9 ETP-année (entre 1,4 et 3,3)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD
6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 15 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD
8

Travail décent et croissance économique

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD
12

Consommation et production responsables

Les 19 950 arbres prévus sur 15 ha, de 3 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD
13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 2 093 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD
15

Vie terrestre

Ce projet de 15 ha à Villy-le-Moutier plante 3 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Villy-le-Moutier

DÉPARTEMENT

Côte-d'Or (21)

RÉGION

Bourgogne-Franche-Comté

LE SUIVI DU PROJET

15 mai 2022

Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

11 août 2021

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

28 mai 2021

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...

5 avril 2021

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-grebille